

23 et 24 Septembre
2017

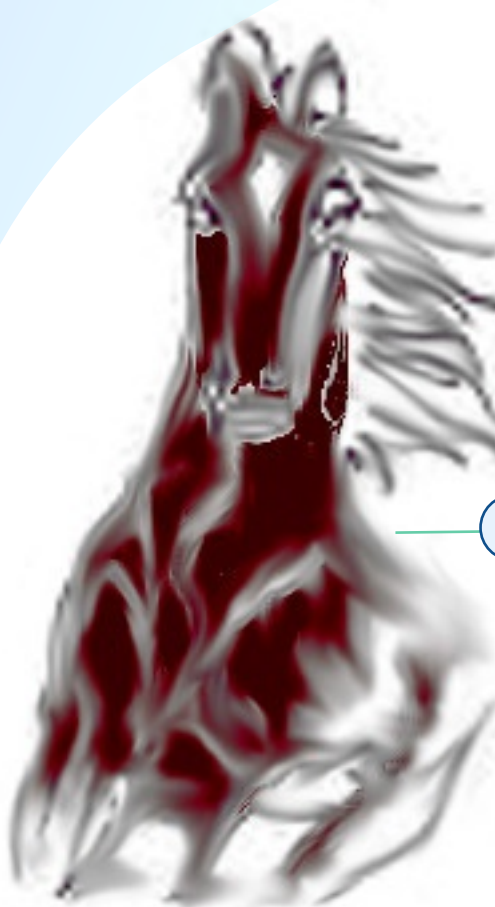
FORMATION

Pour éleveurs de chevaux .
Lieu : Saint Ouen le Brisoult (61)



Soigner par les plantes : c'est aussi possible pour les chevaux

Formateur Zone Verte :
Lucile Brochot, Vétérinaire
spécialisée en phytothérapie



Enjeux

Éleveurs et propriétaires de chevaux sont de plus en plus sensibles aux problèmes de toxicité des médicaments allopathiques de synthèse, pour leurs animaux mais aussi pour l'environnement.

Des alternatives ou moyens complémentaires plus naturels existent parmi lesquels la phytothérapie (au sens large).

Grâce aux études modernes de phytochimie mettant en évidence les principes actifs de chaque plante (et confortant souvent son usage empirique), on connaît maintenant les vertus thérapeutiques certaines d'un grand nombre de plantes. Une sélection de plantes ou de préparations dans chaque domaine, à savoir gemmothérapie, phytothérapie et aromathérapie et les principaux élixirs floraux utilisables pour les pathologies équinées sera présentée..

L'enjeu de cette formation est de découvrir, lorsque l'on est éleveur, quand et comment intervenir, avec des préparations à base de plantes pour soigner ou soulager des pathologies équinées, et retrouver pour l'éleveur un peu de sérénité.

Objectifs

Savoir repérer la gravité des pathologies pour savoir quand il est possible d'intervenir et quand il est préférable d'appeler un professionnel

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant, en tant qu'éleveur, d'utiliser les produits de phytothérapie, gemmothérapie ou aromathérapie dans les cas courants rencontrés dans leur élevage.

Méthode

Visites en ferme support, échanges avec et entre les participants sont la base de cette approche qui mêle théorie et exercices pratiques.

Un document support est fourni à chaque stagiaire.



Formation phytothérapie en élevage équin

23 et 24 Septembre 2017

Penser librement l'élevage et l'agriculture

Au service des acteurs de l'élevage et de l'agriculture, les praticiens de Zone Verte apportent leur appui à ceux qui souhaitent évoluer dans la pratique de leur métier, acquérir plus d'autonomie, rester libres de conduire leur troupeau dans une agriculture paysanne, écologique et humaine.

Ainsi, interviennent-ils régulièrement auprès de groupes constitués pour des formations spécifiques privilégiant une approche globale des problématiques de santé associant l'homme, l'animal et leurs environnements dans un contexte toujours interdépendant.

**ZONE
VERTE**

vivea
Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du Vivant

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour tout renseignement :
03 84 66 13 17

M. Mme Mlle
Nom :
Prénom :
Société :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :
Date de naissance :

Téléphone : ____:____:____:____:____:
Courriel :@.....

Statut (éleveur, technicien ...):
Elevage :

Je m'inscris à la formation
PHYTOTHERAPIE EQUIN : soigner par les plantes
et vous envoie mon chèque de caution de 130 euros :
Zone Verte 32 grande rue 39600 Arbois
Lieu de stage : Orne

Signature :

UNE DEMANDE DE FINANCEMENT A ETE DEPOSEE AUPRES DE VIVEA

- Si financement VIVEA : prise en charge intégrale des stagiaires éligibles
- Tarif sans financement : 130 €/jour,
Dans les deux cas, repas et hébergement en sus.

Chèque de confirmation d'inscription à envoyer dans tous les cas, d'un montant de 130 euros.
Chèque restitué après la formation si le stagiaire est financé par les fonds vivéa.

En cas de désistement moins de six jours avant la formation, une somme forfaitaire de 50 % du coût total du stage sera retenue pour frais engagés.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignements, hébergement, covoiturage.

Une confirmation vous sera envoyée pour vous préciser le lieu de rendez-vous.
Horaires : 9h30 - 13h00 14h00 - 17h30
Sans précision de notre part, repas pris sur place, sorti du sac.

Zone Verte se réserve le droit d'annuler une formation au cas où le nombre requis de participants n'est pas atteint

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt correspondant au Smic horaire dans la limite de 40 heures par an ... soit 134 € pour une formation de 14 h.
Les adhérents de certains services de remplacement peuvent bénéficier de tarifs préférentiels pour motif de formation.
Contactez votre service de remplacement pour plus d'informations !